

EAP

NUMÉRO D'ORDRE : _____

PROJET : _____

DONNEUR D'ORDRE : Personne chargée du dossier : 

Adresse de la société :

MANDATAIRE : Personne chargée du dossier : 

Adresse de la société :

MONTAGE : Personne chargée du dossier : 

Adresse de la société :



EAP

PROTOCOLE DE FIXATION / DOCUMENTATION PHOTO

PRODUIT : _____ Pièce _____ Année de construction / Numéro de série : _____
 (désignation du modèle EAP, z.B: STA-10) (20xx-xx)

Date d'achat: _____ Date de la première utilisation: _____

Support de montage : _____
 (p. ex. béton massif, qualité du béton : C20/25, dimensions des chevrons en bois pour les toits en tôle : fabricant du toit, profil, matériau, épaisseur de tôle, etc.)

Date :	Lieu :	Mode de fixation*	Profondeur de pose : [mm]	Foret Ø : [mm]	Couple de serrage :	Photos : (lieu d'enregistrement)
			mm	mm	Nm	
			mm	mm	Nm	

* Désignation des vis, type de colle, BEF (p. ex. : FIS SB 390 S, BEF-104 etc.), en cas de surcharge (poids ou hauteur de déversement)

L'entreprise de montage soussignée certifie l'installation réglementaire (distance par rapport aux bords, examen du support, nettoyage conforme des perçages, respect des temps de prise et de la température de mise en œuvre, respect des directives du fabricant des chevilles, etc.). Le donneur d'ordre réceptionne les prestations du mandataire. Les notices d'utilisation, les protocoles de fixation, les documentations photographiques et les procès-verbaux de contrôle ont été remis au donneur d'ordre (maître d'ouvrage) et doivent être mis à la disposition de l'utilisateur. Lors de l'accès au système de protection, le maître d'œuvre déterminera au moyen de plans, les positions des systèmes de sécurité (par ex. croquis de la vue du dessus de la toiture).

Le monteur qualifié / compétent, ayant une parfaite connaissance du système de protection, certifie que les travaux de montage ont été exécutés correctement, conformément aux connaissances techniques et en tenant strictement compte des notices d'utilisation du fabricant. La fiabilité de la technique de sécurité est certifiée par la société de montage.

Intégré dans un système parafoudre existant ? OUI NON

Matériel remis : (par ex. équipements de protection individuelle EPI, appareils anti-chute (HSG), armoire de rangement, etc.)

Pce _____ Pce _____ Pce _____ Pce _____

Remarques : _____

Nom : _____
 Donneur d'ordre

Inspection : mandataire (expert, personne ayant une parfaite connaissance du système de protection)

 Date, cachet, signature

 Date, cachet, signature



Indication à apposer de façon visible par le maître d'ouvrage devant l'accès au système !

L'utilisation du système doit s'effectuer conformément aux techniques les plus récentes en se référant aux indications des notices d'utilisation.

Lieu de conservation des notices de montage, des procès-verbaux de contrôle, etc. :

Plan d'ensemble avec situation du dispositif d'ancrage :

Identifier les zones de moindre résistance (par ex. coupoles et/ou bandes lumineuses) !

Les valeurs limites des dispositifs d'ancrage sont indiquées dans les différentes notices d'utilisation et sur la plaque signalétique de votre système de protection !

En cas de sollicitation suite à une chute ou en cas de doute, ne plus faire usage du dispositif d'ancrage mais le renvoyer sans tarder au fabricant ou dans un atelier spécialisé pour qu'il soit inspecté et réparé. Ceci vaut également dans le cas d'une détérioration des moyens d'ancrage.

